

L'ABRILLE

IMPRIMERIE TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUNAY.

NOUVELLE-ORLEANS. Mardi, 6 Aout 1828.

ELECTION DU PRESIDENT.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Manufactures domestiques et productions indiennes.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. JAMES VILLERIE—De St. Bernard.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. A. LEBLANC—De l'Assomption.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. C. BUSNEL—De l'Est.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. N. DELOUET—De St. Martin.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. B. MORRIS—Natchitoches.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. Nous continuerons à accueillir, comme par le passé, toutes les communications qui pourraient intéresser directement le public.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. La réélection de M. Adams est tenue maintenant pour certaine, même par ses partisans les moins prononcés.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. En lisant les toasts portés par les Jacksonistes à la célébration du 4 Juillet, toasts dans lesquels on a souvent cité les écrits de nos hommes les plus distingués.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. WASHINGTON, 2 Juillet. L'ex-président Monroe est arrivé Lundi dernier chez M. Ringold, de cette ville.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. Le Général William Clark, nouveau Trésorier des Etats-Unis, est arrivé dans cette ville il y a quelques jours.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. Amendement.—A une Assemblée Jacksoniste qui eu lieu dernièrement dans le comté de Cumberland, entre autres choses il a été recommandé aux partisans du Général d'être sages et modérés.

Manufactures domestiques et productions indiennes. ELECTEURS N. 111111. Les signes qui indiquent la défaite du général Jackson se développent si rapidement, qu'ils ramènent assez vite à la raison les partisans de Héros.

au Sud de cette même rivière. Il ne peut compter que sur bien peu de chose au-delà d'une voix, dans le Maryland, et dans le Jersey et le Delaware il n'aura rien.

Les partisans du général Jackson l'ont nommé le Héros des deux océans, et le SECOND WASHINGTON. Les faits prouvent assez s'il mérite ces noms.

Les partisans du général Jackson l'ont nommé le Héros des deux océans, et le SECOND WASHINGTON. Les faits prouvent assez s'il mérite ces noms.

Contrebande.—Par une personne partie de St. Marie le 10 du courant, nous apprenons que le brick Laurente, de la Mobile, chargée de sucre et de café et expédiée de la Havane à cet endroit a mis une partie de sa cargaison à bord d'un petit sloop.

Nouvelles Politiques.

GRÈCE. LIVOURNE, 28 Avril.

Il est arrivé ici des navires de Malte en sept jours. Les lettres qu'ils ont apportées annoncent que la piraterie a presque entièrement cessé dans l'Archipel.

Le président agit en cette circonstance tout à fait d'accord avec les amiraux des puissances alliées. En même temps une escadre grecque, réunie aux bâtiments des alliés, bloque étroitement les côtes de la Morée, depuis Navarin jusqu'à Patras.

L'escadre russe, forte de 4 vaisseaux de ligne, 3 frégates et 1 brick, a quitté Malte le 16 Avril, faisant voile pour l'Archipel, où croisaient déjà 4 bricks russes.

Un décret du président de la Grèce, en date du 18 Mars, ordonne un blocus rigoureux des ports de Candie, Coron, Modon et Navarin ainsi que des golfes de Patras et de Lépanie.

On doit avoir reçu de Berlin la déclaration de neutralité de la cour de Prusse à l'égard de la querelle entre la Russie et la Porte.

On mande de Remich (Pays-Bas), 28 Avril: "Ce matin, à onze heures, toute la population de notre ville et des villages environnans s'est portée sur le port pour assister à un spectacle aussi étrange que douloureux.

COMMERCIAL.

COLONIES FRANÇAISES. ARRÊTÉ DU GOUVERNEUR EN CONSEIL, qui abolit le droit de 12 pour 100 imposé aux navires étrangers par l'article 53 de l'Ordonnance du 14 décembre 1827.

Port-Royal, le 4 Juin 1828. AU NOM DU ROI

Nous Gouverneur de la Martinique, Vu la dépeche ministérielle du 30 Mars 1828, n° 83, qui prescrit la suppression de la taxe de douze pour cent sur la contre-valeur des cargaisons étrangères.

Attendu qu'aucune autre disposition de douane que celles consignées dans l'Ordonnance royale du 5 Février 1826, ne doit être conservée à la Martinique.

Art. 1er. Les articles 53 et 54 de notre ordonnance du 14 Décembre 1827, sur les impositions de 1828, ainsi conçus:

Article 53. "Les bâtiments étrangers qui introduisent dans la colonie les marchandises dont l'entrée est permise, et qui ne prendront point en retour des sirops, tafias et autres objets dont la sortie est autorisée, pour les trois quarts de la valeur de leurs cargaisons, paieront un droit de 12 pour cent sur la différence entre les dits trois quarts et le montant réel de l'exportation en denrées et marchandises."

Article 54. "Ne sont point compris dans la présente disposition les caboteurs étrangers de cinquante tonneaux et au-dessous," sont rapportés.

Donné en l'hôtel du gouvernement, au Port-Royal, le 4 Juin 1828. Le pair de France, aide de camp du Roi Comte de BOUILLE, Par M. le gouverneur le Directeur général de l'intérieur, VICOMTE DE ROSTY.

FEUILLETON.

L'Amérique vient d'enlever à l'Europe deux des sujets les plus distingués que l'art de la danse ait encore produits. M. Charles Vestris et Mme. Ronzi-Vestris, sa femme, sœur de la cantatrice Mme. Ronzi-Debegnis.

PREGUNTA SUELTA. La que se le hace al Sr. Habanero que se firma en el articulo del otro dia, nos diga sin pataca, ravior, ni escupir, si los dos mil setecientos hombres que han llegado a la Habana, escortados por una fragata de 54 cañones (la Restauracion) y otros buques de guerra han venido remorcados por vapores 6 por efecto de la insuficiencia de la caduca España.

Tout récemment, à Ferney-Voltaire, un Genevois, incapable de supporter les froids d'une femme qu'il aimait, s'est frappé de quatorze coups de couteau, dont plusieurs ont pénétré fort avant.

Un procès, intenté par un peintre à une modiste qui refusait de payer le prix d'un portrait, a égayé dernièrement l'auditoire d'un tribunal de province.

Le Docteur Sangrado administrait l'eau chaude et la saignée à ses malades, et d'autres docteurs de l'eau froide, ou rien du tout pour le dengue.

Débit au Docteur Sangrado, concernant le Dengue. Grand Docteur sans raison, qui ne s'agit que de faire du bruit.

Le tout ayant droit au drawback. D. G. BORDUZAT & C. 1er. juillet. N° 108 Rue Royale.

Nous délivre à jamais du terrible dengue.

Plas Sangrado, courtrez, et vous tous de sa trompe.

Eh! quoi, cher Editeur de la modeste Abrille, Ton goût pour les beaux vers, ta délicate oreille n'ont donc pu reconnaître et la touche et l'esprit Du poète fécond dont la verve a produit Cette épître au Cécilien tant aimé de nos belles?

Si tu le sais?... eh! bien je vais te le nommer: Ami... c'est... Duperson. Qui pourrait en douter?

Le poète du bayou St. Jean.



Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NILE-ORLEANS. Expédié.

Brick Washington, Arnoux, Siml, capt.

Bateau de remorque Grampus, Morrison, de la Balise et de la passe Sud-Ouest, ayant mis en mer le navire North-Star.

Golette Tremier, Barclay, de Vera Cruz, sur lest—7 passagers.

Golette Little Zof, Bone, des Brames (TEXAS) sur lest.

Golette Reaper, de Philadelphie.

Goil. United States Crighthead, de la Havane, A J W Zacharie, avec un chargement et des passagers.

Bateau John Chevalier, Semon, Savannah, avec 4 esclaves.

Bateau Dread, O'Flaherty, Pennacole, sur lest.

Navire Harriett, du Havre, avec 100 passagers.

Navire Illinois, Desis, pour ce port est parti de N. York le 12 Juillet.

Brick Trent, Rarstow, parti de ce port, est arrivé à N. York le 12 Juillet.

Navire Samuel Wright, do. à Portsmouth le 7 Juillet.

Le Remittance, do. à Bristol.

Navire Hope, Prace, do. à B Greenwich.

COURDES PREUVES.—Vente par le Régulier des Testaments.—J'exposerai en vente, le Mardi 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, au coin des rues d'Amour et d'Histoire, vis-à-vis la Loge de l'Etoile Polaire, un fonds de boutique consistant en: Savon, Chandelle, vin de Madère, Anisette Vermicelle, Thé, Poudre et Plomb à tirer, Dame-jeannes Vidés, etc. dépendant de la succession de feu Mlle. Vve. P. F. Audré.

Condition:—Comptant.

Par ordre de la Cour. 5 Aout. CH. BLACHE, Dép. Rég.

VIOT, ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le brick Levant, de Bordeaux, 100 barils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve,

400 caisses vin rouge de Médoc

4 caisses loquets, tarettes et verrouilleth

20 barriques vin rouge vieux, de Médoc

200 barriques vin rouge, diverses qualités

30 tierçons vin blanc, Sauterne, Grave et Haisne,

00 caisses vins rouge et blanc,

20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve

00 paniers bouteilles de Bordeaux. 30J.

AVENDRE—Un Nègre créole du pays, âgé d'environ 20 ans, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Si d'ici à Jeudi 7 du courant, ce nègre n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu à l'encan ce jour là, à midi, à la Bourse.

1er. août—3

A & Z CAVALIER, ont en magasin les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,

Fil de Rennes, toile à draps.

Linge de table, seringues à soi même.

Vin rouge en barriques de diverses qualités,

Vin blanc en tierçons.

Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité.

Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.

Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée,

Bouteilles vides et bouchons. 1 Aout.

A vendre par les soussignés.

EN débarrquement du brick Levant de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.

25 barils do. blanche preuve du Mexique cont.

18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine clarifiée.

1 caisse cote pailly en j.

1 do. robes cote pailly, fond lithographique.

3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do. do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback. D. G. BORDUZAT & C. 1er. juillet. N° 108 Rue Royale.

Ventes Publiques.

Par F. Duillet.

Il sera vendu le 12 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encan de la rue St. Philippe et des Remparts, un fond de cabaret.

Condition:—Comptant. 4 Aout.

Par J. Le Carpentier.

Il sera vendu, Mercredi, 6 Aout, à 10 heures précises du matin, à son encan.

Un assortiment de Parfumerie fine et fraîche, débarquant du navire Commerce, du Havre, consistant en:

Crème de Perse, Pommade, Huile Macassar, Eau de Lavande ambrée, Poudre à poudrer, Pommade de concombres, et Vinaigre rouge pour le teint.

2 Aout.

Par F. Duillet.

Il sera vendu le Lundi 15 Aout prochain, à midi précis,

UN TERRAIN et ses édifices, situés rue Bourgogne, entre St. Louis et Toulouse. No. 149, mesurant 28 pieds de face sur 120 de profondeur.

Conditions.—Dix, vingt et trente mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'actes, hypothèque et levées, sont à la charge de l'acquéreur.

31 juillet—13

POUR LA HAVANE, Le brick WILLIAM ET EMELINE, capt. Thos. Bull, est à prendre son chargement en ce moment.

Pour le fret de l'équivalent de 250 barils, ou pour passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti ou à

2 Aout JOSE PRATS, rue Ste. Anne

POUR RIO BRASSON, (TEXAS) La golette ECLIPSE, capitaine Chas. Hobday, partira Mercredi 6 d'Aout. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Louis. 2 Aout.

PAQUEBOTS REGULIERS POUR TAMPICO.

Les belles golettes CORNE, capitaine Tucker, et HOUND, capitaine Bateman, de première classe et fines voilières, partent à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port.

Le Hound partira d'ici le 1er Aout, et de Tampico le 15 du même mois; et le Corne partira d'ici le 15 d'Aout, et de Tampico le 1er de ce mois.

Les passagers et les chargements peuvent être assurés, que les arrangements ci-dessus seront punctuellement observés.

Pour fret ou passage s'adresser à Tampico, à

GORDON, TULEY & Co, Et à la Nouvelle-Orléans, à

GORDON, FORSTALL & Co. 1er. Aout.

POUR LA HAVANE, Le brigantin français la SOPHIE, du port de 134 tonneaux, de première classe, et un très fin voilier, est à même de prendre charge pour le said port.

Il ne tardera pas à partir, et n'ayant besoin que de trois cents barils pour compléter son chargement, ou pour application de passage, ayant des emménagements très-supérieurs, s'adresser à

D. G. BORDUZAT & Co. 24c Royale, No. 108.

POUR LAGUIRA & CAMPECHE, Le brick fin voilier ANNA, capitaine Eskeldson, a besoin de 500 barils pour compléter son chargement; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

25 juil. GOTTSCHALK & REIMERS.

A FRÊTE, Le beau brick américain, fin voilier PREE OCEAN, capitaine Cruse, du port de 550 tonneaux. S'adresser à

25 juil. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR LA PROVIDENCE (R. I.) Le beau brick fin voilier, FOCACTION, T.A.S, capt. Brown, sera bientôt expédié.

Pour fret ou passage s'adresser à la capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

19 juil. BOWERS, OSBORN et BOWERS.

POUR BOSTON, Le brick fin voilier MILTON, cap. Mansfield, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou bien à

18 Juillet LINCOLN et GREEN.

POUR NEW-YORK, Le brick SYPHAX, capt. Nichols, a besoin de l'embarquement d'environ 400 barils pour compléter son chargement. Pour fret desquels, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les Casernes, ou bien à

16 juil. BOWERS, OSBORN et BOWERS.

POUR RIO-GRANDE, La bonne et solide golette, clouée et chevillée en cuivre, CAHAWBA, capt. E. Tardy, partira sous peu de jours. Pour fret d'une centaine de barils, ou pour passage, s'adresser au capt. à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à

16 juil. M. F. COUGOT.

Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans.

Le 2 Aout 1828—Présent l'hon. James Pitot. Dans la cause de François Menard contre ses créanciers.

SUR la motion de Mr. Dominique Seghers, avocat des syndics des créanciers de François Menard, et sur le dépôt au Greffe, du tableau de distribution des fonds appartenant à la masse du dit insolvable; il est ordonné par la Cour que lesdits créanciers et tous autres que cela peut concerner, aient à déduire Samedi le 16 Aout courant, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait pas confirmé et homologué.

Il est certifié ce que dessus.

(Signé) TH. S. KENNEDY, greffier 4 Aout—3

VIN DE BORDEAUX, Excellent Vin de Bordeaux à vendre au vin marché, pour clore une facture.

P. F. SORBE, 17 Juin rue Royale No. 118

AVIS—Le soussigné, nommé par la Cour des Prévues exécuteur testamentaire de la succession de feu P. V. Harbet, invite les personnes à qui la succession peut devoir, à présenter leurs comptes d'abord en forme pour être réglés; et celles qui lui doivent sont instamment invitées à s'acquitter entre ses mains dans le plus bref délai, pour éviter les poursuites judiciaires. On le trouvera toute la journée à son bureau de loterie, maison de M. N. Girod, vis-à-vis le café Howell. 28 juil. J. PAN DUFORT.

COUVERTURES, FRANÇAISES de 3 points, dernièrement importées, pesant 8 Hv. la paire—à vendre par

J. MAGER, 31 juillet—3m 2ps

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Saucière première qualité sur habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

Per mai JOHN HAGAN & C.